

Rimouski, le 10 juin 2020

Avis aux médias

M. Jean-François Roberge, Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Mme Nathalie Roy, Ministre de la Culture et des Communications

Objet : Le programme *Musique Jazz-pop* du Cégep de Rimouski en péril.

Le 22 mai dernier, les enseignantes et enseignants du programme *Musique Jazz-pop* apprenaient que le Cégep de Rimouski suspendait les demandes d'admission au programme et qu'il n'admettrait pas de nouvelle cohorte à la rentrée de l'automne 2020. Offert en collaboration avec le Conservatoire de musique de Rimouski depuis plus de dix ans, le programme *Musique Jazz-pop* vit donc des moments très inquiétants. C'est à ce titre que nous choisissons aujourd'hui d'unir nos voix pour à la fois exprimer notre solidarité et notre soutien à l'équipe professorale du programme, mais également pour lancer un cri du cœur afin de protéger notre milieu culturel et de soutenir ce fleuron pédagogique de développement musical et artistique essentiel à notre région. Redonnons espoir aux jeunes et moins jeunes qui souhaitent poursuivre des études en musique dans la région en contribuant, par la même occasion à la rétention et à l'épanouissement de notre communauté.

Un programme dynamique et populaire

Au cours des dernières années le programme *Musique Jazz-pop* a accueilli des centaines d'étudiantes et d'étudiants provenant principalement de l'Est du Québec, mais également de différentes régions de la province. Des jeunes qui viennent participer et enrichir notre milieu culturel. Cette année, ils auraient été trente-sept étudiants à fréquenter ce programme d'études préuniversitaires. Il est donc pour le moins surprenant d'apprendre la suspension d'un programme en bonne santé, populaire et de grande qualité, qui a apporté au milieu musical régional un dynamisme tangible et indéniable. Cette décision risque à la fois de fragiliser sa pérennité et de compromettre l'immense travail accompli et tous les efforts investis au cours des dix dernières années.

Plusieurs problèmes sont à l'origine de cette situation déplorable, en commençant par des règles contraignantes qui entraînent un sous-financement pour l'année 2020 et des implications négatives sur le lancement de l'année scolaire.

De multiples collaborations

Nous pouvons tous le constater, le programme *Musique Jazz-pop* a changé le visage musical de la région. Partout on peut voir et entendre cette transformation dans de nombreuses manifestations musicales et culturelles. Le programme rayonne aussi par ses nombreuses collaborations, en s'associant à bon nombre d'événements culturels de la région. On peut penser au Festi Jazz international de Rimouski, aux différentes activités de promotion et concerts pour le Cégep de Rimouski, la collaboration avec l'Orchestre symphonique de l'Estuaire, l'École de musique du Bas-St-Laurent et les différentes écoles secondaires de la région. En fait, le programme est maintenant indissociable de notre milieu.

Avec cette vitalité et cette excellence, les professeurs du programme *Musique Jazz-pop* en collaboration avec l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) ont lancé, il y a quatre ans, un baccalauréat en enseignement de la musique au secondaire, profil jazz-pop. Force est de constater que le programme est véritablement ancré dans son milieu et génère une activité culturelle et éducative exceptionnelle, mais malheureusement cette passerelle universitaire est menacée par la suspension de la prochaine cohorte de première année.

D'une même voix

Nous, soussignés, exprimons donc tout notre soutien à l'équipe du programme *Musique Jazz-pop*. Nous demandons au Cégep de Rimouski et au Conservatoire de musique de Rimouski de tout mettre en oeuvre pour assurer et garantir la relance de cette formation indispensable pour la région. Le programme *Musique Jazz-pop* est un acteur pédagogique important dans le milieu, il est un agent de développement et de rétention pour nos jeunes en région et il contribue à notre identité culturelle. N'affaiblissons pas nos régions en mettant en péril ses entités phares de développement. Nous sommes conscients de la vulnérabilité des régions et l'impact qu'aurait la disparition de ce programme, non seulement sur la vie culturelle, mais aussi sur la vie économique et sociale de tout ce milieu que nous chérissons tous.

Alain Dion, responsable de la coordination, Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Rimouski.

Les professeurs du programme *Musique Jazz-pop* du Cégep de Rimouski

L'Association générale des étudiantes et étudiants du Cégep de Rimouski

Appuis du milieu

« La décision de suspendre le programme Jazz-pop du Cégep de Rimouski nous attriste profondément. En collaboration avec les professeurs du Cégep qui interviennent aussi dans le programme de baccalauréat en enseignement secondaire, profil musique - Jazz et musique populaire, nous avons travaillé très fort cette année pour améliorer et renforcer l'offre de formation de ce profil afin de répondre au besoin criant d'enseignants de musique qualifiés dans les Commissions scolaires de l'Est-du-Québec. Les étudiantes et étudiants qui s'inscrivent dans ce profil viennent presque exclusivement du programme jazz/pop du Cégep de Rimouski. Nous espérons que les liens privilégiés établis entre ce programme et le programme de l'UQAR pourront être maintenus afin de continuer à former des enseignantes et enseignants qualifiés, prêts à transmettre leur passion pour la musique aux élèves des écoles primaires et secondaires de l'Est-du-Québec. »

Les professeures et professeurs à l'Unité départementale des sciences de l'éducation, Université du Québec à Rimouski, campus de Rimouski

« Nous considérons que la décision de suspendre les cours pour les élèves de première année inscrits au programme de Musique Jazz-pop du CEGEP de Rimouski fragilise la continuité de ce programme et met en péril sa pérennité. »

Les professeurs du Conservatoire de musique de Rimouski

« L'annonce de la suspension du programme collégial en musique profil Jazz-pop offert depuis 10 ans en collaboration entre le Conservatoire et le CÉGEP de Rimouski suscite consternation et désolation. Au cours des années, ce programme a apporté au milieu musical régional un dynamisme tangible et indéniable. La complémentarité riche et essentielle de l'offre d'enseignement musical au collégial que ce programme représente nous semble grandement menacée par cette décision. Nous en sommes autant attristés, qu'inquiets. »

Julie Quimper, directrice générale de l'École de musique du Bas-Saint-Laurent

« C'est avec étonnement et beaucoup d'inquiétude que nous apprenons la suspension du programme Jazz-pop du Cégep de Rimouski. Cette suspension risque de compromettre l'immense travail accompli et tous les efforts investis au cours des dernières années dans ce programme essentiel, mais surtout, elle fragilisera tout l'écosystème culturel régional. Nous déplorons grandement cette décision, qui se fait au détriment des étudiants et du corps professoral. Nous espérons qu'un dialogue puisse avoir lieu, afin de servir l'intérêt de tous. »

Culture Bas-Saint-Laurent

« La suspension du programme de Musique Jazz-pop constitue un risque important de voir partir de la région de précieuses ressources musicales. Plusieurs professeurs du programme sont également musiciens réguliers au sein de l'Orchestre symphonique de l'Estuaire. Ces musiciens survivent en région grâce à de multiples emplois dans différents organismes et institutions de la région. Lorsqu'un de ces éléments est affaibli, c'est tout l'écosystème culturel régional qui est affecté. »

Carole Lévesque, directrice générale, Orchestre symphonique de l'Estuaire

*« Le programme Musique Jazz-pop est **un lien obligatoire** avec le programme universitaire à l'UQAR. Ce qui est extraordinaire, c'est la qualité, l'expérience et la formation des professeurs de ce programme. Notre région n'a rien à envier aux grands centres à ce niveau. Tuer le programme Musique Jazz-pop à Rimouski aurait des répercussions directes et malheureusement négatives sur le programme universitaire ainsi que sur la relève des musiciens-éducateurs pour notre belle région. »*

Mylène Marquis, enseignante musique-harmonie, Commission scolaire des Phares, Rimouski

« La fermeture d'un tel programme sera déterminant à la survie de l'émergence culturelle régionale de l'Est du Québec. Nous soutenons fièrement et fortement le programme de musique Jazz-pop du CEGEP de Rimouski »

Sébastien Fournier, responsable de la programmation à la Coop Paradis, directeur de Kaméléart, diffuseur en Matanie

Noëlline Banville, enseignante en musique à l'École du Mistral, Mont-Joli

Marie-Annick Arsenault, coordonatrice et directrice de l'harmonie vents du fleuve de l'école Paul-Hubert

Clarisse Bériault, responsable de la programmation de Mardis jazz de la brasserie Le Bien, le Malt

Josée Cormier, animatrice culturelle au Cégep de Rimouski

Jean-Étienne Joubert, musicien

Marie-Julie Landry, directrice du Festi Jazz international de Rimouski

Sébastien Landry, enseignant à l'école secondaire Langevin et diplômé du programme Jazz-pop

Eddy Métivier, conseiller municipal, Ville de Matane

Mathieu Rivest, directeur du Camp musical de St-Alexandre-de-Kamouraska

Alexandre St-Pierre, directeur artistique du Vieux Théâtre de St-Fabien